

SOUTIEN

À TOUTE LA FILIÈRE JUDICIAIRE



scsi-pn.fr

octobre 2022

PLUS QUE JAMAIS À VOS CÔTÉS

Si l'actualité met en lumière le travail de la PJ et la nécessité de pouvoir traiter les affaires de tous niveaux sur l'ensemble du territoire national, le SCSI n'oublie pas les enquêteurs des autres directions. Nous soutenons sans réserve la nécessité de préserver les spécialités et les compétences de la PJ. Dans le même temps, comme notre organisation l'a toujours fait, nous tenons à réaffirmer tout notre soutien aux enquêteurs de la DCSP, de la PAF et de la DGSJ confrontés à un alourdissement de la procédure pénale et à une explosion de la masse contentieuse.

Depuis des années, le SCSI alerte sur les difficultés de la filière judiciaire aujourd'hui exsangue. Le traitement médiatique actuel simpliste laisse parfois l'opinion publique penser que les services d'investigation locaux et départementaux, relevant de la sécurité publique, ne traitent que de petites affaires. Ils ont pourtant en charge 90 % de la délinquance et gèrent la très grande majorité des vols, meurtres, vols à mains armés et avec violences, trafics de stupéfiants, violences intra-familiales, lutte contre les atteintes aux biens de toutes sortes...

Toute cette filière judiciaire de la SP a été lourdement impactée ces dernières années par la judiciarisation de la société générant un volume d'affaires croissant, sans moyens informatiques adaptés. Ces services submergés par les VIF et de nouvelles priorités chaque jour aspirent à disposer des moyens humains et matériels pour mieux répondre aux attentes légitimes des victimes. La mission de police judiciaire constitue leur quotidien.

Cette crise ne doit pas opposer les uns aux autres mais au bien au contraire créer une filière judiciaire de la police nationale plus forte et plus unie qui évite la concurrence au sein de notre propre administration. Les officiers, à la tête de la plupart des unités d'investigation, devront y voir leur positionnement préservé et leur expertise respectée. C'est à ce prix que les policiers ne perdront pas de terrain par rapport aux gendarmes, toujours en embuscade.

La gendarmerie nationale est organisée au niveau du département de la région et de la zone afin de s'adapter aux spécificités des territoires et des niveaux de délinquance. La police nationale doit être modernisée, n'est-elle pas capable elle aussi de mettre en œuvre une chaîne judiciaire cohérente permettant de traiter tous les niveaux de délinquance avec plus d'efficacité sans casser ce qui fonctionne ?

Plus de « bleu » dans la rue c'est bien, mais sans une filière judiciaire renforcée, cela ne fera qu'engorger un peu plus des services d'enquête et des juridictions déjà débordés, signifiant l'échec de la lutte contre la délinquance !

